

Fiche projet - Contribution à une école inclusive de qualité



Informations générales

PROJET EN COURS

Date de début : mai 2020

Date de fin : mai 2022

Localité : Bénin, Maroc, Sénégal

Budget : 132.000€

Financeurs régionaux : --

Financeurs nationaux : Agence française de Développement

Autres financeurs : AFD, Humanis

Zones d'intervention : --

Pays d'intervention : --

Secteurs d'intervention : [Agriculture - Souveraineté alimentaire](#), [Égalité H-F](#), [Enseignement - Formation](#), [Gouvernance](#), [Justice-Paix](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

Groupement des Educateurs sans Frontières

Type de structure : ASSOCIATIONS, Antenne d'association nationale

Adresse : 80 rue Larévellière, 49100 Angers

Représentant : Mme Catherine Gaston-Carrère

Pays d'intervention : Bénin, Comores, France, Haïti, Maroc, Niger, Sénégal

Secteurs d'intervention : Éducation, Enseignement - Formation, Migrations

Ce projet s'inscrit dans la continuité d'un projet qui a déjà connu deux phases antérieures dans les mêmes domaines de la petite enfance et de la prise en charge des enfants vulnérables. Ces deux phases ont été financées et évaluées par l'AFD. La troisième phase de ce projet multi-pays se situe donc dans une continuité et dans l'approfondissement de ce qui a été fait préalablement.

Le diagnostic a été établi avec les partenaires pour déterminer les infléchissements du projet. Il a permis d'être au plus près de leurs besoins et de définir leurs attentes dans un nouveau projet. La phase 3 du projet se déroulera dans la continuité de la deuxième phase avec toutefois quelques inflexions inspirées par l'évaluation externe réalisée au terme de la deuxième phase.

Une priorité sera accordée à la thématique petite enfance avec un renforcement du travail interpays dans ce domaine. L'évaluation externe reconnaît l'expertise du GREF et la qualité des formations qui ont été organisées dans ce domaine : « C'est dans le domaine de la préscolarisation que les résultats qualitatifs sont les plus visibles et que se manifeste très fortement la valeur ajoutée de son action » (Résumé du rapport page 4).

C'est au Sénégal que le travail avec les équipes d'encadrement des animateurs et des animatrices de la petite enfance a connu son développement le plus large et le plus cohérent tandis que le Maroc lançait aussi un programme d'interventions dans le sud du pays. Ce projet sera étendu au Maroc et lancé au Bénin, avec l'appui de la direction de l'enseignement maternel et approfondi au Sénégal

Contexte

Le projet s'inscrit dans le respect des politiques éducatives nationales de chacun des pays concernés. De manière plus spécifique, les cadres de référence sont les suivants :

- Bénin : Plan décennal de développement du secteur de l'éducation (PDDSE, 2006-2015) et Conclusions du Rapport d'évaluation à mi-parcours (février 2012)
- Maroc : Charte nationale d'Éducation et de Formation (1999), Rapport Analytique de sa mise en œuvre sur la période 2000-2013, Acquis, Défis et Défis (décembre 2014) et adoption, le 20 août 2018, par le Conseil des Ministres, du projet de la 1ère Loi Cadre relative au Système de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique et lancement de la stratégie nationale de généralisation de l'éducation préscolaire par S.M. le Roi.
- Sénégal : Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence (PAQUET) Secteur Education Formation 2013-2025

Publics concernés

Bénéficiaires directs :

- Les enseignants

- Les Animateurs (trices)/Educateurs (trices) référents
- Des inspecteurs
- Des futurs directeurs et enseignants en formation
- Les différents membres des comités de gestion
- Les associations de parents d'élèves
- Les groupements de femmes

Bénéficiaires indirects :

- Les enfants
- Les familles

Partenaires locaux

- Le Ministère de l'Education Nationale
- Les communes
- La société civile

Objectifs du projet

L'objectif général du projet est de contribuer au Renforcement des capacités des formateurs et formatrices, animateurs et animatrices, cadres, membres des OSC et des collectivités territoriales pour une prise en charge précoce et une scolarisation inclusive des jeunes enfants et des jeunes vulnérables et à besoins spécifiques.

Objectifs spécifiques :

1) Renforcement de la prise en charge de la petite enfance

Une meilleure perception des enjeux de l'école entraînera une meilleure implication des familles et des communautés, premiers bénéficiaires directs. En matière de genre, le projet aboutit à une plus grande autonomisation des femmes : La grande majorité du personnel éducatif est féminin. Une formation de qualité reconnue par un salaire donnera aux éducatrices un meilleur accès aux biens et à la reconnaissance sociale

2) Meilleure prise en charge des enfants vulnérables ou à besoins spécifiques

Ce sont les enfants qui auront été réintégrés à l'école et qui auront pu ainsi améliorer leurs chances de s'intégrer dans la société. Le développement dans le projet d'une pédagogie active qui prend en compte les besoins des personnes à former, qui bâtit les formations en fonction de ces besoins et qui vérifie que les formations sont suivies d'effet, la prise en compte de l'enfants sous différents aspects (santé, éducation, insertion sociale), l'attention portée aux enfants vulnérable et la contribution au développement d'une école inclusive ou encore l'insistance sur la mise en œuvre d'une continuité éducative à travers les différentes étapes du parcours scolaire sont des apports du projet aux partenaires associatifs et institutionnels.

Pour les jeunes vulnérables, une attention particulière portée à la qualification scolaire et professionnelle des jeunes filles.

Activités

- Mettre en place des formations et des formations de formateurs avec les cadres marocains
- Rencontres avec la Société civile, les élus
- Rencontres des partenaires Sud – Sud, Échanges de pratiques des partenaires Sud Sud
- Plaidoyers pour la promotion du pré scolaire
- Construire une Capitalisation : réseau – documents pédagogiques – démarches de formations...

Résultats

OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : Le renforcement de la prise en charge de la petite enfance

Indicateurs d'atteinte de l'objectif spécifique :

Mobilisation des parents et des collectivités locales pour la scolarisation des jeunes enfants

Nombre d'adultes formés, animateurs, animatrices, enseignants, enseignantes ou membres de la société civile.

Qualité du dispositif mis en place.

- Résultat 1.1 : Les parents, les associations de la société civile, et les collectivités territoriales sont impliqués.
- Résultat 1.2 : Les enseignants et enseignantes qui ont en charge les enfants de 3 à 5 ans sont formés.ées et les cadres sont impliqués

Indicateur(s) de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées :

80% des relais de formations (RUP, CP, directions d'école, membres formateurs d'ENI) sont formés

80% des inspecteurs-inspectrices et des cadres de l'éducation sont impliqués.

- Résultat 1.3 : Création d'une continuité préscolarisation / scolarisation

Indicateur(s) de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées :

80% de réseaux sont créés entre EM et EE (cycle 1) quand leur proximité le permet.

Des équipes (inspecteurs/inspectrices, CP, directeurs/directrices école, formateurs/formatrices ENI) sont constituées et encadrent les travaux communs aux 2 niveaux

80% des équipes enseignantes sont mobilisés

Mise en adéquation de tous les concepts mathématiques, langue, éveil scientifique de la maternelle à l'élémentaire

- Résultat 1.4 : Une capitalisation est réalisée

Indicateur(s) de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées :

50% des acteurs de l'éducation participent à une recherche-action avec des spécialistes de l'éducation dans chaque pays

30% de ces acteurs participent à la mutualisation des résultats de ces recherches-actions au niveau des 3 pays

Des axes de modélisation sont dégagés à partir des expériences

1 séminaire multi pays est organisé

OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : Meilleure prise en charge des enfants vulnérables ou à besoins spécifiques

Indicateurs d'atteinte de l'objectif spécifique :

60% des enfants non scolarisés sont pris en charge au Bénin et au Maroc et accompagnés dans leur scolarité

- Résultat 2.1 : Soutien des enfants vulnérables et mobilisation pour une école inclusive